



Les vœux du maire

Par le biais de notre bulletin, je viens présenter à chacun d'entre vous mes Vœux les plus sincères pour cette nouvelle année.

2014 fut à la fois l'année de la mise en place d'une nouvelle équipe municipale qui finalisa les engagements de l'équipe précédente et celle du passage de relais au sein des employés municipaux.

2015 ne sera pas une année de bouleversement. Bien que notre budget soit sain, les difficultés financières qui se profilent obligent les collectivités à une gestion plus rigoureuse de leurs dépenses. Notre réflexion budgétaire en tiendra compte et se portera sur le maintien de la qualité de vie à Trémonzey (travaux d'entretien, de réfection, fleurissement, protection de l'environnement...).

Mais le « bien vivre ensemble » n'est pas seulement une affaire de municipalité il dépend aussi de chacun d'entre nous. Les associations du village contribuent chacune à leur façon au tissage de ce lien social et je les en remercie vivement.

Je vous souhaite pour 2015 une bonne santé, plein de bonheur pour vous-même et vos proches, l'aboutissement de vos projets tant privés que professionnels avec une pensée particulière pour tous ceux qui souffrent en ce début d'année.

Le conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter une belle et heureuse année 2015.

Nicole DAGUEY

Janvier 2015

Bibliothèque

Mercredi 3 Décembre 2014

Sur invitation de votre bibliothèque municipale, les enfants de Trémonzey ont créé de magnifiques décorations afin d'embellir la place centrale et le sapin de notre village.

Autour d'un goûter venu récompenser leurs fabrications, la conteuse Aline enchantait nos chérubins grâce à une histoire de circonstance: la légende de Saint-Nicolas!



Samedi 6 Décembre 2014



Les enfants se sont retrouvés pour décorer le sapin avec leurs créations (boules argentées, paquets cadeaux, étoiles en bois, pommes de pin).

Autour d'une table, préparation de dernière minute pour réaliser une composition devant la mairie.

Une dernière photo et un grand merci à ces créateurs en herbe.

C.C.A.S (centre communal d'action social)

Après avoir sélectionné, parmi diverses propositions, un colis de fin d'année composé de gourmandises festives, les membres du C.C.A.S sont allés à la rencontre des habitants de plus de 70 ans, le week-end du 20 décembre, pour leur souhaiter de bonnes fêtes.

Au cours de cette visite, ils ont soumis à leurs avis la possibilité de se retrouver autour d'un repas de fin d'année à partir de 2015.

En cas de besoin, les membres du C.C.A.S. restent à votre disposition.

SIVOS (Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire)

Depuis 1991 ce syndicat regroupe les communes de Bains-les-Bains, Gruy-les-Surances, Hautmougey, Trémonzey, rejoint en 2013 par Harsault.

Les dépenses prises en charge par le SIVOS sont celles se rapportant aux frais de personnels, des écoles, cantine et garderie, ainsi que l'organisation des NAP (nouvelles activités périscolaires).

Au cours de ces NAP les enfants peuvent, entre autre, découvrir le théâtre, le sport, les jeux de société et différentes activités d'éveil et artistiques.

Une aide de notre commune est proposée aux familles du village dont les enfants fréquentent la cantine (remboursement de 10 repas /enfant/année scolaire).

Rentrée scolaire 2014/2015 :

*102 enfants sont inscrits en primaire dont 16 enfants de Trémonzey.

Ils sont encadrés par une équipe pédagogique composée de Madame la Directrice, de quatre enseignants et d'une enseignante présente sur un demi-poste comme aide pédagogique.

*73 enfants sont inscrits en maternelle dont 11 enfants de Trémonzey

Madame la directrice de l'école maternelle est entourée de trois enseignantes et de cinq aides maternelles.



Bilan de la pose du radar pédagogique

Rappel de l'objectif de la pose :

Etudier la fréquentation des véhicules et la vitesse sur la route des Sauniers, limitée à 50km/h.

Implantation :

A l'entrée « des Sauniers » côté droit en venant du village.

Analyse et conclusions :

La mesure a été réalisée du 02 juillet 2014 au 30 juillet 2014.

Le trafic est de 54 véhicules /jour sur cette période avec une très faible circulation la nuit (quasiment nulle entre 23h00 et 6H00).

La vitesse moyenne journalière de tous les véhicules confondus est de 52 km/h.

Au vu de ce bilan, qui démontre que la vitesse reste proche de la vitesse autorisée, la pose d'un radar ne s'avère pas nécessaire. Un rappel de la signalisation à 50 km/h peut être envisagé.

Cérémonie du 11 novembre 2014



2014 marqua le début du centenaire de la première guerre mondiale. Différents hommages sont rendus lors des cérémonies du 11 novembre.

Devant notre monument aux morts, pour honorer la mémoire de leurs aînés qui ont combattu durant cette effroyable guerre, des enfants du village, avec dignité et respect, ont lu un poème écrit par des élèves du Morbihan.

Cette lecture s'est terminée par le chant de la Marseillaise.

Société de chasse de Trémonzey

La société compte 16 actionnaires.

Les chasseurs contribuent à la régulation des différentes populations de gibiers.

Pour tous renseignements s'adresser au président Mr Régis Pernot.



Manœuvre des pompiers



Dimanche 7 décembre 2014, une unité de sapeurs - pompiers du Centre d'Incendie et de Secours de Bains les Bains dirigée par leur Adjudant - chef Mr LAURENT Joël, s'est rendue à Trémonzey, secteur du Haut du Mont, pour réaliser une manœuvre d'entraînement.

Cet exercice leur permet d'appréhender les conditions d'intervention dans notre village et contribue à leur formation.

Pour clore cette matinée et remercier les sapeurs - pompiers pour leur dévouement nous nous sommes retrouvés autour d'une collation où les échanges se sont poursuivis.

Pour rappel :

Au plus tard le 08 mars 2015 tous les logements d'habitation devront être équipés de détecteurs de fumée. En cas de location le propriétaire fournira le détecteur et le locataire en assurera l'entretien.

Liens utiles

DVIS (Direction Vosgienne Intervention Sociale) besoin d'une assistance sociale :
tél : 03 29 30 37 10

CLIC Centre Vosges (Centre Local d'Information et de Coordination) aide sous forme d'accueil, d'écoute, d'information destinée aux personnes de 60 ans et plus, à leur entourage et aux professionnels : tél : 03 29 29 19 45

adavie : association d'aide pour personnes âgées ou handicapées, entretien du logement, famille... tél : 03 29 35 23 06 - www.adavie.fr

Présence Verte Lorraine (téléassistance à domicile) tél : 03 83 50 35 18 informations complémentaire en mairie pour une participation financière à l'installation.

AIDPV (Association Intercommunale Du Pays de la Vôge) portage de repas à domicile pour personnes retraitées, en situation de handicap, en difficulté momentanée. tél 06 26 05 66 37

Relais Services Publics : prestations sociales, création d'entreprises, assurance maladie, recherche d'emplois/formations tél : 03 29 39 64 83 à Bains les Bains

Communauté de Communes du Val de Vêge

La Communauté de commune du Val de Vêge est composé de 12 communes :

Bains-les-Bains, Fontenoy-le-Château,
Grandrupt-de-Bains, Gruéy-les-Surance,
Hautmougey, Harsault, La Chapelle-aux-bois,
La Haye, Le Clerjus, Les Voivres,
Montmotier, Trémonzey

5192 habitants (Recensement INSEE 2008)
Superficie Totale : 21.074 Ha
4.363 Ha de Fôret communale



Les Elus de la Communauté de Communes du Val de Vêge

Président :

Michel FOURNIER, Maire de Les Voivres

1er Vice-président :

Jean-François MAURICE, 3ème adjoint de Bains-les-Bains

2ème Vice-président :

Jean-Yves CLAUDON, 1er adjoint de Fontenoy-le-Château

A quoi sert une Communauté de communes?

Voici quelques exemples d'action menées par notre communauté de communes

Les transports du Val de Vêge (TVV)

Les bus TVV sillonnent les routes de la Communauté de Communes. Ce service est accessible à l'ensemble de la population.

Le programme d'intérêt général (P.I.G)

Dispositif d'aide en faveur de l'amélioration de l'habitat et des économies d'énergie comprenant :

*des aides financières pour les travaux*des conseils pour établir votre programme de réhabilitation

*un accompagnement pour réaliser vos démarches

Le réseau de bibliothèques du Val de Vêge

Le réseau des bibliothèques met à votre disposition

*un accès au catalogue commun d'une vingtaine de milliers d'ouvrages (livres, CD, DVD, magazines)

*des animations et activités ponctuelles

Afin d'accéder à tous ces services, une carte d'inscription gratuite est à retirer dans les bibliothèques du réseau

Bâtiment relais intercommunale

Pour favoriser l'implantation d'activités économiques nouvelles la CCVV a souhaité acquérir un bâtiment situé sur la zone d'activités Les Bouleaux. Cet espace s'adresse à des porteurs de projets et des chefs d'entreprises.

Adresse postale : Horaires d'ouverture des services au public

Communauté de communes du Val de Vêge

Rue du Général Leclerc

88240 Bains-les-Bains

Mercredi et Vendredi de 9h00 à 12h00

Tél : 03.29.36.33.42

Site Internet : <http://valdevoge.jimdo.com/>

Lundi, Mardi et Jeudi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Le compostage c'est tout naturel !

Pourquoi ne pas profiter de l'hiver pour aménager dans un coin de votre jardin un site de compostage que vous pourrez démarrer dès les premiers beaux jours du printemps.

Pourquoi composter ?

Un composteur individuel vous permettra de recycler vous-même une grande partie de vos déchets biodégradables et ainsi de réduire d'environ 30 % le poids total de vos ordures ménagères. Le compost obtenu est un engrais naturel qui fertilisera votre jardin.

Le matériel

Pour un grand jardin de plus de 1000 m² avec beaucoup d'arbres, de buissons, une pelouse et un potager, le système de compostage le plus adapté est le compost en tas. Bien adapté aux gros volumes, cette pratique convient à ceux qui dispose de place et n'ont pas beaucoup de temps à consacrer au compostage.



Pour un jardin plus petit, le bac, en bois ou en plastique est la solution la mieux adaptée. Ce système permet de mettre le compost à l'abri des aléas climatiques et d'obtenir une décomposition plus homogène. Le compostage est également plus rapide : quatre à cinq mois contre six mois à un an avec un compostage en tas.

Réussir son Compost

Le mot compost vient du latin « componere » qui signifie mélanger. Pour un compost réussi il est nécessaire de mélanger à part égale des déchets mous et humides (épluchures de fruits et de légumes, marc de café et sachets de thé, fleurs et plantes coupées, tonte de pelouse, restes de repas en évitant la viande, le poisson et les produits laitiers, ...) et des déchets durs et secs (branches coupées, écorces, feuilles mortes et tonte séchée, paille et foin, sciure et copeaux de bois, ...).

Pensez à stocker des déchets secs en automne et en hiver afin de pouvoir les intégrer avec des produits humides au fur et à mesure du compostage.

Les organismes décomposeurs qui permettent la dégradation des déchets (bactéries, champignons, faune du sol) sont des organismes vivants qui ont besoin d'air et d'eau. Pensez à aérer régulièrement votre compost en le décompactant et à surveiller le taux d'humidité (idéalement, quelques gouttes doivent perler lorsque vous pressez une poignée de compost).

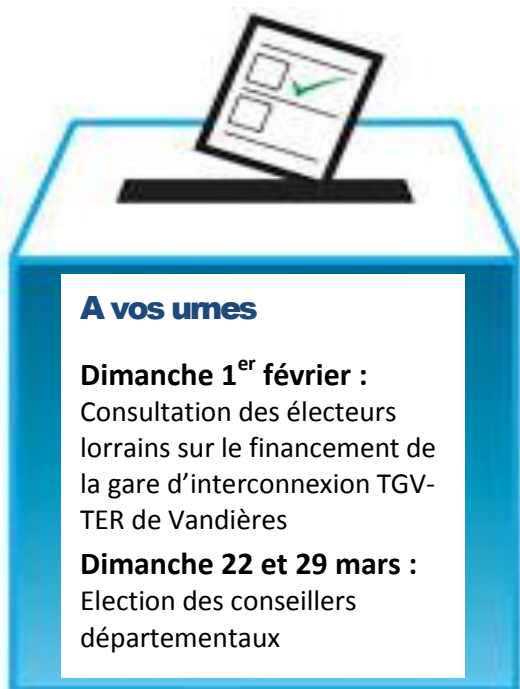
N.B. Une plaquette d'information éditée par le Syndicat mixte pour la gestion des déchets dans les Vosges est disponible gratuitement en mairie.

Nouveaux habitants :

Mr et Mme BELOT Anthony
Mr BULET Jérémy
Mme GUEPRATTE Isabelle
Mme LEGAY Rachel
Mr LEJOT Cédric

Etat civil

Décès :
Gaston BLANC
Jean-Luc MUSSOT



Horaires ouverture mairie

Lundi - mercredi - vendredi : de 9h à 11h

Permanence du maire :

Mme DAGUEY Nicole

Lundi - vendredi : de 9h à 11h

Et sur rendez – vous

1^{er} adjoint :

Mr VALENTIN Pascal

(Conseiller communautaire, responsable cimetièrè)

Sur rendez – vous (tél : 03 54 04 00 90)

2^{ème} adjoint :

Mr GEHIN Patrick

(Responsable salle polyvalente)

Sur rendez – vous (tél : 03 29 30 43 70)

Agenda

- Fête du village
- Balade poétique : 7 juin 2015

Site internet :

Tremonzey.jimdo.com

au prochain numéro ...